

CELLULE STRATÉGIQUE  
DU PREMIER MINISTRE



RUE DE LA LOI 16  
1000 BRUXELLES  
TEL. 02 501 02 11

M. Guy Quaden  
Gouverneur  
Banque nationale de Belgique  
Boulevard de Barlaïmont 14  
1000 Bruxelles

**vos références**

**nos références**  
KC1/2011/SKC-05

**annexes**

**correspondant / e-mail**  
Eric.kirsch@premier.fed.be

**téléphone**  
02/501 02 01

**date**  
11 MAART 2011

Monsieur le Gouverneur,

Suite au Conseil des Ministres restreint de ce jeudi 10 mars, le Gouvernement demande à la Banque nationale de Belgique une étude sur le montant de la rente de rareté nucléaire.

Cette analyse devrait être réalisée à la lumière de vos propres données ainsi que des études produites par la Creg sur ce sujet, le cas échéant avec le concours de l'Administration des Finances.

Il s'agirait ainsi d'évaluer, en fonction de la hauteur de cette rente, la possibilité d'une taxe supplémentaire à la contribution nucléaire, par exemple via des accises sur le combustible nucléaire, tout en veillant à ce que cette taxe ne soit pas, in fine, répercutée sur les consommateurs.

Je me permets d'insister sur le caractère urgent de cette demande, l'idéal étant de pouvoir disposer de cette étude pour la fin de ce mois au plus tard.

Je vous en remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de ma parfaite considération.



Yves Leterme